

Règlement



Organisateur:

Le trail Amazy Pentraid est organisé par l'association Pentraid et bénéficie de l'aide du comité des fêtes d'Amazy.

Date, lieu et nature de l'épreuve:

Le trail Amazy Pentraid aura lieu le dimanche 18 Mai 2025 à Amazy. Le départ, l'arrivée et le retrait des dossards se feront à la mairie d'Amazy.

Trail des sangliers: 30 km et 1100m de dénivelé. Départ à 8h30. Cette course est réservée aux catégories espoirs, séniors et vétérans.

Prix: 20 euros jusqu'au 17 mai (25 euros sur place).

Trail des marcassins: 15 km et 600m de dénivelé. Départ à 9h30. Cette course est réservée aux catégories juniors, espoirs, séniors, vétérans.

Prix: 12euros jusqu'au 17 mai (16 euros sur place).

La randonnée: 8 ou 15 km. Le parcours est le même que le trail des marcassins (15 km) où des garennes (8 km). Inscription et départ libre entre 7h30 et 8h30. La randonnée est ouverte à tous.

Prix: 3 euros (8km) 4 euros (15 km).

Trail des garennes 8 km: 8 km et 290m de dénivelé. Départ 9h30. Cette course est réservée aux catégories cadets, juniors, espoirs, séniors, vétérans. Les mineurs (cadets) doivent obligatoirement présenter une autorisation parentale pour participer.

Prix: 8 euros jusqu'au 17 mai (10 euros sur place).

Trail des lapereaux : Concerne les enfants nés après 2010. Départ groupé à 9h45.

Minimes : 5 kms et 180 m de dénivelé.

Benjamins : 3 kms.

Poussins : 2 kms.

Ecole d'athlétisme : 1km.

Baby athlé : moins de 1 km.

Prix : 2 euros.

Pour chaque inscription, 1 euro est reversé à l'antenne de la Nièvre de la « ligue nationale contre le cancer ».

Ces épreuves sont organisées dans le respect des réglementations des manifestations hors stade FFA.

Inscription sur place et retrait des dossards:

De 7h30 à 8h15 (30 km).

De 7h30 à 8h30 (randonnée).

De 7h30 à 9h 15(8 et 15 km).

De 7h30 à 9h30 (trail des garennes).

Pensez à vos épingles où à votre porte dossard!

Des toilettes et un point d'eau seront présents sur le village du trail, mais les organisateurs ne sont pas en mesure de mettre des douches à disposition des coureurs.

Aucun gobelet en plastique ne sera distribué, que ce soit sur le parcours où à l'arrivée. Pensez à votre gobelet réutilisable.

Condition de participation:

Les licenciés FFA devront présenter leur licence pour prétendre à la participation à l'épreuve.
Les non licenciés devront obligatoirement présenter un PPS (Parcours Prévention Santé).
Les mineurs doivent obligatoirement présenter une autorisation parentale pour participer à l'épreuve.
Les catégories baby athlétisme et école d'athlétisme peuvent être accompagnés d'un parent sur toute la course.

Matériel obligatoire:

Chaque coureur doit présenter lors du retrait de son dossard le matériel suivant:

Une réserve d'eau suffisante (au moins 250 ml), un téléphone portable chargé.

Pour le trail des sangliers (30 km), une réserve d'eau de 500ml minimum est obligatoire ainsi qu'une réserve alimentaire à avoir sur soi. Une couverture de survie est également obligatoire.

Des contrôles peuvent avoir lieu sur le parcours.

Aucun gobelet en plastique ne sera distribué, que ce soit sur le parcours ou à l'arrivée. Pensez à votre gobelet réutilisable.

Retraction:

Tout engagement est ferme et définitif et ne pourra pas donner lieu à un remboursement des sommes engagées en cas de non participation à l'épreuve.

En cas de non participation, il est possible de remettre le dossard à une tierce personne dont l'identité devra être précisée par mail ou par téléphone. Le nouveau coureur pourra ainsi prendre le départ de la course, à condition de fournir un certificat médical.

Assurances:

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance souscrite auprès de Goupama. Les licenciés FFA et hors stade bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux participants non licenciés de s'assurer personnellement.

Contrôles:

Les organisateurs du trail Amazy Pentraïd souhaitent que l'épreuve se déroule dans le respect de l'environnement. Toute personne surprise à jeter des déchets hors des zones de ravitaillements destinées à cet effet sera immédiatement mise hors course et non classée.

En cas de perte du dossard, le coureur ne pourra pas être classé.

Des pointages et des contrôles seront effectués tout au long du parcours pour assurer le bon déroulement de l'épreuve.

Ravitaillement:

Trail des sangliers: 4 ravitaillements sont proposés:

4 ravitaillements solides et liquides: 8 km, 15 km, 23 km et à l'arrivée.

Trail des marçassins et randonnée: 2 ravitaillements sont proposés. 2 ravitaillements solides et liquides: 8 km et à l'arrivée.

Trail des garennes : 1 ravitaillement à l'arrivée (solide et liquide) + 1 ravitaillement en eau sur le parcours en cas de fortes chaleurs.

Signalisation:

Les parcours sont balisés par un marquage au sol et un traçage à hauteur d'homme.

Des signaleurs seront postés aux points stratégiques.

Chaque concurrent est tenu de respecter le code de la route.

Sécurité:

Une équipe de sécurité est présente sur le lieu de la manifestation.

Des secouristes circuleront sur le parcours pour s'assurer du bon déroulement de l'épreuve.

Les services de secours sont aptes à mettre hors course tout concurrent paraissant inapte à poursuivre l'épreuve.

Tout concurrent se doit de signaler le plus rapidement possible la présence de coureur en difficulté, la priorité étant mise sur l'entraide envers ces personnes en difficulté plutôt que sur la poursuite de l'épreuve.

En cas d'abandon, le coureur se doit d'avertir le signaleur le plus proche et lui remettre son dossard.

Loi Informatique et Libertés :

Tout participant autorise la prise de photographies (captation, fixation, enregistrement, numérisation, etc.) le représentant aux fins de figurer sur les supports d'identification, d'information et de communication et à des fins non commerciales de l'association et de sa fédération. Conformément à la circulaire n°28 du 12/09/2013, tout athlète peut demander à l'organisateur la non-publication de ses données nominatives dans les résultats de l'épreuve sur le site Internet de l'association et sur celui de la FFA.

Récompense:

Une récompense sera remise aux 3 premiers hommes et femmes du classement scratch sur les 3 trails. Chaque enfant recevra une médaille.

Programme:

- 7h30 - 8h15: retrait des dossards, inscription trail des sangliers.
- 7h30 - 8h30: Inscription et départ de la randonnée.
- 7h30 – 9h15: retrait des dossards, inscription trail des marcassins et des garennes
- 8h30 : **départ trail des sangliers (30 km).**
- 9h30: **départ trail des marcassins (15 km) et des garennes (8km).**
- 9h45 : **départ trail des enfants.**
- 11h45: remise des récompenses.